

Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 30 janvier 2024

Nombre de membres présents : 5

L'an deux mil vingt-quatre et le trente janvier à dix-huit heures,
le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.**

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

24/01/2024

Date d'affichage

24/01/2024

Objet de la délibération n° 01-2024

Approbation du procès-verbal de la
séance du 23 octobre 2023

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND
AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), C. ROYER (LE THOR),
D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Excusés

J. DAUMAS, F. FARGE et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS D'APT LUBERON)

Pouvoir

Monsieur Denis SERRE a été nommé secrétaire

Délibération n° 1

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Bureau le procès-verbal de la séance du
23 octobre 2023 et demande aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

LE BUREAU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Denis SERRE.



Le Président,

Gérard DAUDET.

